



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 décembre 2019

<p><b>DÉLIBÉRATION 2019-CA10-03</b> <b>ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020</b></p>
--

L'an deux mille dix-neuf, le six décembre à neuf heures, le Conseil d'Administration s'est réuni en salle 1, située dans la Pyramide à l'Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE, Avenue René Cassin, 97490 Sainte-Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent PAYET.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Membres titulaires :** Vincent PAYET, Alain ABADIE, Dominique FOURNEL,

**Membres suppléants avec voix délibérative :**

**Membres suppléants sans voix délibérative :**

**Représentant du Président de Région :**

### ÉTAIENT ABSENTS :

**Membres titulaires :** Olivier RIVIÈRE

Nombre de membres en exercice : 4

Nombre de membres titulaires présents : 3

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

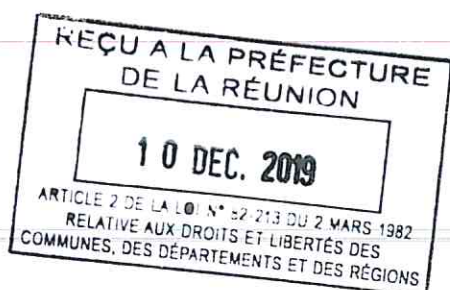
VU le rapport 2019-CA10-03 – Orientations Budgétaires 2020,

### ACTE

**ARTICLE 1 :** La tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2020. Ce débat a eu lieu sur la base du rapport pré-cité.

### ET AUTORISE

**ARTICLE 2 :** Le Directeur à prendre toutes les décisions relatives à la mise en œuvre de la présente délibération.



**Le Président de la Régie Réunion THD**

Vincent PAYET